

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION OU RENOUELEMENT
SUR LE REGISTRE NOMINATIF – PLAN CANICULE –**

Prévu à l'article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

- **Nom** :
- **Prénom** :
- **Date de naissance** :
- **Mail** :
- **Téléphone** : fixe : Portable :
- **Adresse** :
.....
.....
- **Etage** : **Code portail** : **Code portillon** :
- **Situation familiale** : isolé(e) en couple

Personnes de votre entourage à prévenir en cas d'urgence (Obligatoire)

Nom : Prénom :

Lien : Téléphone :

Nom : Prénom :

Lien : Téléphone :

Service(s) intervenant à domicile**- Service Soins infirmiers :**

Nom :

Téléphone :

Jours de passage :

- Service Aide à domicile :

Nom :

Téléphone :

Jours de passage :

Nom et coordonnées du médecin traitant :

.....

Mention de vos périodes d'absence entre juin et septembre

- Absences en juin :
- Absences en juillet :
- Absences en août :
- Absences en septembre :

Coordonnées du tuteur :

Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Si la demande est déposée par un tiers :

Nom : Prénom :

Lien : Téléphone :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je m'engage à signaler au CCAS d'Écully toutes modifications concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Date :/...../2026

Signature :

Nous vous remercions de bien vouloir renvoyer ce document à l'adresse suivante :

- Centre Communal d'Action Sociale d'Écully
1 Place de la Libération
CS 80212
69134 ECULLY Cedex
- Par mail : secreccas@ville-ecully.fr

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) n° 2016/679 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées par le CCAS d'Écully pour la gestion du registre nominatif prévu à l'article L121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF [loi n°2024-317 du 8 avril 2024 - art. 8](#)) et l'organisation des interventions en cas d'alerte canicule (base légale : art. 6.1 et 9.2 g) du RGPD). Elles sont réservées aux agents et bénévoles du CCAS et, si nécessaire, aux services de secours, et conservées pour la durée de l'inscription. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition, à exercer auprès du DPO : dpo@ville-ecully.fr. En cas de difficulté, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr).